

# L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondu se décomposer au sol.

Passez la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et...  
profitez de l'été!

- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!



**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !**  
**c'est maintenant !**

Québec 

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.